

## Open letter to the President of the Republic of Djibouti

President Ismael Omar Guelleh  
Avenue Admiral Bernard  
030108 NA  
Djibouti Ville

His excellence,

The Republic of Djibouti has signed various defense agreements with western nations such as France, United States of America, Japan, Italy, Germany etc. All those defense agreements concluded with these Western countries or military forces present in Djibouti have a defined aim, and they all have legal basis, they are transparent and available to public through internet.

The People Republic of China is the latest partner having a military base in Djibouti.

Mr. Ismaël Omar Guelleh, you conducted negotiations on the sly in 2015 with China for the opening of its military base in Djibouti. Base construction began in January 2016 and the Chinese military base in Djibouti was declared officially operational on August 1, 2017.

From 2015 until today, no one except you, alone knows the contents or the clauses of the military agreements made with the People's Republic of China. And knowing that a military cooperation or defense agreement had with a foreign country is a legal and legitimate act that establishes a right, and obligation between the two partners.

Given that this military cooperation or defense agreement concluded with the People's Republic of China has never been passed or approved by the Djiboutian Parliament, or the Government of Djibouti. In this case, can we consider this agreement as a legitimate and legal one ?

The answer is obviously No, as long as this military cooperation or defense agreement with China is established in the interest of one man, you, Mr. Ismaël Omar Guelleh. In regard of the African Charter of Human Rights and peoples, the charter of the Arab league and the charter of the United Nations there is no legal obligation which binds the people the Republic of Djibouti and the Republic of China regarding this above mentioned Chinese military base.

This concern of the Djiboutian people was confirmed through the article published on February 19, 2023 on the website of the online edition of the Russian newspaper,

VERSIA, by Mr. Andrei Frolov, a doctor of Russian history and expert of the Russian Council for International Affairs.

See link below :

[https://versia.ru/zachem-rossii-voenno-morskaya-baza-v-port-sudane?fbclid=IwAR3iW7GOEtFn3suf1kDCAC917LinGdNemhcINVpKZieP1CJoEDe5r\\_DRwBE](https://versia.ru/zachem-rossii-voenno-morskaya-baza-v-port-sudane?fbclid=IwAR3iW7GOEtFn3suf1kDCAC917LinGdNemhcINVpKZieP1CJoEDe5r_DRwBE).

In this article, about the Chinese military base in Djibouti, Dr. Andrei FROLOV used purchase verb to qualified the deal between Mr. Ismael Omar Guelleh and China. According to Dr. FROLOV the exact amount is 14 billion US dollars : (откупив её у Джибути за немыслимые 14 млрд долларов = buying it from Djibouti for the incredible sum of \$14 billion).

This news, coming from Russia, confirms that the people of Djibouti have been fooled since 2015.

These 14 billion US dollars were never deposited into the accounts or budget of the Republic of Djibouti.

Other additional information received from members of the Djiboutian government suggests that this US\$14 billions Chinese purchase includes the Chinese military base at Dorale and the former Port Autonome International de Djibouti - PAID.

This information shows that the stories about Chinese debts are decoys used to distract the eyes of the Djiboutian people and the world from the obscure cooperation or defense agreement concluded between Ismaël Omar Guelleh and Beijing, and the 14 billion US dollars that fell into the pocket of just one person (Mr. Ismael Omar Guelleh).

However, on behalf of the people of the Republic of Djibouti and in the interests of China, we recommend Mr. Ismael Omar Guelleh to publish the official military cooperation or defense agreement with Beijing and to pay back the US\$14 billion into the Djiboutian state budget before the end of September 2023.

Otherwise, we will be forced to send denunciations to the African Union, the Arab League, the European Union, the United Nations and all friendly countries.

We thank you for your attention to these matters, which we believe can contribute to respecting the sovereignty of the Republic of Djibouti and the security of the Bab el-Mandeb strait.

Please accept, Mr President of the Republic of Djibouti, the expression of our highest consideration,

In Switzerland, August 30, 2023

**Mr. HASSAN CHER HARED**  
Parti Démocrate Djiboutien — PADD



## Lettre ouverte au président de la République de Djibouti

Monsieur Ismael Omar Guelleh  
Avenue Admiral Bernard  
030108 NA  
Djibouti Ville

Son excellence,

La République de Djibouti a signé des accords de défenses ou d'utilisation des bases militaires sur le sol djiboutien avec des pays ou des forces militaires occidentaux, tels la France, l'USA, le Japon, l'Italie, l'Allemagne, etc. Tous les accords conclus avec ces pays ou forces militaires occidentaux présents à Djibouti possèdent un objet, une contrepartie, ils reposent sur un instrument juridique, ils sont publics et la plupart sont visibles sur internet avec tous les détails nécessaires.

Certains des pays précités sont présents ou ont des relations avec Djibouti plus d'un siècle et d'autres moins de 20 ans. Les membres du gouvernement jusqu'au citoyen lambda, le peuple djiboutien connaît en grande partie les clauses ou les contenus des accords approuvés avec ces pays ou forces militaires occidentaux.

Le dernier arrivé sur ce marché du commerce des bases militaires à Djibouti est un pays partenaire qui fait partie des pays du sud comme nous, la République populaire de Chine.

Monsieur Ismaël Omar Guelleh, vous aviez mené en catimini les négociations, en 2015, avec la Chine pour l'ouverture de leur base militaire à Djibouti. Les travaux ont commencé en janvier 2016 et la base militaire chinoise à Djibouti a été déclarée officiellement opérationnelle le 1<sup>er</sup> aout 2017.

Dès 2015 jusqu'aujourd'hui, aucun Djiboutien, à part vous, ne connaît les contenus ou les clauses des accords militaires passés avec la République populaire de Chine. Et sachant qu'un accord de coopération ou de défense militaire paraphé avec un pays étranger est un acte juridique rédigé en forme légale servant à établir un droit, une obligation, une convention.

Vu que cet accord de coopération ou de défense militaire conclue avec la République populaire de Chine n'est jamais passé devant le parlement, le gouvernement, ni toute autre autorité de Djibouti, peut-on parler d'instrument juridique avec ses droits et obligations conclus entre deux peuples ou deux pays ?

Non parce que, tant que cet accord de coopération ou de défense militaire réalisé avec la Chine est établi dans l'intérêt d'un seul homme, vous monsieur Ismaël Omar Guelleh, au vu de la charte africaine des droits de l'homme et des peuples, la charte de la ligue arabe et la charte des Nations unies il n'y a aucune obligation qui le lie au peuple djiboutien et à la République de Djibouti.

Cette inquiétude du peuple djiboutien a été confirmée à travers l'article publié le 19 février 2023 sur le site web de l'édition en ligne du journal russe, VERSIA, par le docteur en histoire russe et expert du Conseil russe des affaires internationales,

monsieur Andreï FROLOV. ([https://versia.ru/zachem-rossii-voenno-morskaya-baza-v-port-sudane?fbclid=IwAR3iW7GOEtFn3suf1kDCAC917LinGdNemhcINVpKZieP1CJoEDe5r\\_DRwBE](https://versia.ru/zachem-rossii-voenno-morskaya-baza-v-port-sudane?fbclid=IwAR3iW7GOEtFn3suf1kDCAC917LinGdNemhcINVpKZieP1CJoEDe5r_DRwBE))

Dans cet article, en parlant de la base militaire chinoise à Djibouti, le Docteur Andreï FROLOV a utilisé le verbe acheter ou racheter et il a précisé le montant exact de 14 milliards de dollars US : (откупив её у Джибути за немыслимые 14 млрд долларов = en le rachetant à Djibouti pour la somme incroyable de 14 milliards de dollars).

Cette nouvelle, venant de la Russie, confirme que le peuple djiboutien a été berné depuis 2015, depuis le début des négociations avec la République populaire de Chine.

Ces 14 milliards de dollars US n'ont jamais été versés dans les comptes ou budget de la République de Djibouti, mais peut-être dans des comptes personnels situés dans des paradis fiscaux.

D'autres informations additionnelles reçues de la part des membres du gouvernement djiboutien laissent entendre que cet achat chinois de 14 milliards de dollars US inclue la base militaire chinoise à Dorale et l'ancien Port Autonome International de Djibouti — PAID.

Ces informations témoignent que les histoires des dettes chinoises sont des leurres utilisés pour détourner les regards du peuple djiboutien et le monde de l'accord de coopération ou de défense obscur conclu entre Ismaël Omar Guelleh et Pékin ainsi que les 14 milliards de dollars US tombés dans la poche d'une seule personne.

Cependant, au nom du peuple de la République de Djibouti et dans l'intérêt de la Chine, nous vous recommandant la publication de l'accord de coopération ou de défense militaire officiel conclue avec Pékin et de verser les 14 milliards de dollars US dans le budget de l'état djiboutien avant la fin du mois de septembre 2023.

Dans le cas contraire, nous serons dans l'obligation d'adresser des dénonciations à l'Union africaine, la Ligue arabe, l'Union européenne, l'Organisation des Nations unies et à tous les pays amis.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ces quelques propositions, qui nous le pensons, peuvent contribuer au respect de la souveraineté de la République de Djibouti et à la sécurité du Bab el-Mandeb.

Veillez agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre très haute considération,

En Suisse, le 30 août 2023

**Mr. HASSAN CHER HARED**  
Parti Démocrate Djiboutien — PADD



Copies : UA, Ligue Arabe, UE, ONU, etc.